

## Colloque La convention du travail maritime consolidée et sa mise en œuvre

L'École nationale supérieure maritime (ENSM) et l'Association des amis de l'université mondiale de Malmö organisent un colloque intitulé « la convention du travail maritime et sa mise en œuvre », **mardi 28 mai 2013, de 13h30 à 18h, sur le site ENSM du Havre, 66 route du Cap à Sainte-Adresse.**

Ces échanges permettront à la fois de faire le point sur les modifications de cette convention et sur les enjeux de sa mise en œuvre, en associant les acteurs du monde maritime.

-14h - **Mot d'accueil** de François Marendet, directeur général de l'ENSM, du directeur interrégional de la mer Manche est-Mer du Nord et du président de l'association des amis de l'université maritime mondiale (AAUMM).

-14h15 - **Historique de la convention sur le travail maritime** : Jean-Marc Schindler, administrateur général des Affaires maritimes.

-14h45 - **Le contrôle des conditions de travail selon la Convention**: direction interrégionale de la mer (DIRM)/ centre de sécurité des navires du Havre (CSN)

-15h00 - **Le rôle des services de l'inspection du travail maritime** : DIRRECTE- Direction du travail / Inspection du travail-section maritime.

-15h15 - **Implications internationales de la Convention** : Professeur Raphaël Baumler, World Maritime University (WMU).

-15h30 - **Les enjeux de la Convention sur le travail maritime** : Professeur Patrick Chaumette/CDMO, Université de Nantes

-16h15 - **Table ronde : Le rôle des acteurs de la Convention sur le travail maritime**. Modérateur : Professeur Patrick Chaumette. Mark Pitard, bureau de l'emploi maritime à la direction des Affaires maritimes ; Armateurs de France ; Commandant Alain Le Guillard, Louis-Dreyfus Armateurs ; Mme Laure Talloneau, International Tradeworkers Federation (ITF), Emmanuel Cornée, ENSM.

-17h15 : **Mot de clôture** : M.Yann Becouarn, sous-directeur à la direction des Affaires maritimes(DAM).

**Inscriptions au colloque** : [emmanuel.cornee@supmaritime.fr](mailto:emmanuel.cornee@supmaritime.fr)

L'École nationale supérieure maritime (ENSM) a pour mission principale de dispenser des formations supérieures scientifiques, techniques et générales, notamment d'officiers de la marine marchande et d'ingénieurs, dans les domaines des activités maritimes, para-maritimes et portuaires, de la navigation maritime, des transports, de l'industrie, des pêches maritimes et des cultures marines, de l'environnement et du développement durable.

Dans ses sites du Havre, Saint-Malo, Nantes et Marseille, elle forme les officiers de la marine marchande, mais aussi des experts en sécurité et sûreté, appelés à relever les grands défis maritimes, paramaritimes, et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. En 2012 – 2013, 989 élèves sont inscrits à l'ENSM qui accueille 2000 stagiaires par an.

La formation initiale est organisée en deux filières : cursus ingénieur et filière professionnelle machine. Avec la formation professionnelle, l'école perpétue la tradition de promotion sociale de la Marine.

L'ENSM dispose d'un centre d'entraînement au sauvetage et à la survie en mer, CESAME, situé à Saint-Malo, qui dispense des formations à la sécurité aux marins du commerce, de la pêche et de la plaisance, conformément à la convention STCW.

Contact presse: Muriel Mironneau +33 (0)6 09 85 49 14 [muriel.mironneau@supmaritime.fr](mailto:muriel.mironneau@supmaritime.fr)

■ LE HAVRE - SAINT-MALO - NANTES - MARSEILLE

66 route du Cap  
BP 41  
76310 SAINTE-ADRESSE  
Tel : 02 35 54 78 00  
Fax : 02 35 46 12 81

4 rue de la Victoire  
BP 109  
35412 SAINT-MALO cedex  
Tel : 02 99 40 68 80  
Fax : 02 99 40 57 63

38 rue Gabriel Péri  
BP 90303  
44103 NANTES cedex 04  
Tel : 02 40 71 01 80  
Fax : 02 40 69 25 98

39 avenue du Corail  
CS 50040  
13285 MARSEILLE cedex 08  
Tel : 04 91 76 82 82  
Fax : 04 91 73 88 64

Siège social  
La Grande Arche  
1 Parvis de la Défense  
92055 LA DEFENSE  
Tel : 01 40 81 87 88  
Fax : 01 40 81 72 97